

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49

N°235

En exercice : 49

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 DÉCEMBRE 2018

**L'AN deux mille dix huit, le 19 décembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 décembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire

CECOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : RUER Marc, MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Leila TLILI

Monsieur Mohamed Fathi TLILI

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Fethi CHOUDER

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Sylvie DUCATTEAU

Madame Sophie VALLY

Monsieur Eric PLEE

Monsieur Lionel DONNET

Monsieur Kilani KAMALA

Monsieur Nourredine KADDOURI

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Jean-Yves VANNIER

Madame Evelyne YONNET

Monsieur Rachid ZAÏRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Abderrahim HAFIDI

---

Secrétaire de séance : Magalie CHERET

---

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction Vie Associative et Relations Internationales/Service des Relations Internationales

**OBJET : Approbation de la signature d'une convention de coopération entre les Villes d'Aubervilliers et de Bouzeguène en Algérie.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales, notamment l'article L1115-1 ;

Vu la convention de coopération entre les villes d'Aubervilliers et de Bouzeguène, signée le 4 novembre 2012 et adoptée par le Conseil municipal extraordinaire du 22 novembre 2012 ;

Considérant la nécessité de mettre à jour les objectifs de cette coopération ;

Adoption à l'unanimité par 46 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** la signature de la convention entre les Villes d'Aubervilliers et de Bouzeguène en Algérie, fixant les axes de coopération pour la période de 2018 à 2020.

Reçu en préfecture le : 21/12/18

Publié le : 21/12/18

Certifie exécutoire : 21/12/18

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

